



FINANCEZ

LA TRANSFORMATION

DE VOTRE ENTREPRISE

Le préfet de la région BFC, La région Bourgogne Franche-Comté et le CETIM vous accompagnent dans la **transformation numérique de votre entreprise.**

« Subvention équivalente à **50% du coût** de l'intervention directe, dans la limite de **11 000 € HT.** »

Conditions d'éligibilité

Vous êtes : Une PME / ETI, localisée en Bourgogne Franche Comté.

Vous voulez : Améliorer votre performance industrielle par la modernisation de votre système d'information et de pilotage.

Objet de l'intervention : Prestations de conseil et de mise en place de solutions logicielles innovantes.

La durée de l'intervention : De 8 à 20 jours.

CONTACT

diane@flexio.fr